

DÉPARTEMENT

DRÔME

ARRONDISSEMENT

NYONS

Effectif légal
du comité syndical

65

Nombre de délégués
en exercice

65

SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHÔNE PROVENCE BARONNIES

Élection
d'un Vice-
président

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le 7 juin à 18 heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical du syndicat mixte du SCOT Rhône Provence Baronnie.

Étaient présents les délégués suivants :

M. Marc-André BARBE, M. Sébastien BERNARD, Mme Nelly BODARD, M. Philippe BOUNIARD, M. Daniel BUONOMO, Mme Fabienne CARMON, M. Fermin CARRERA, M. Laurent CHAUVÉAU, Mme Carole CHEYRON-DESLIS, M. Pierre COMBES, M. Olivier FAURE, Mme Marie FERNANDEZ, Mme Rosy FERRIGNO, Mme Christine FOROT, Mme Françoise GONNET-TARBARDEL, M. Hervé ICARD, M. Vanco JOVEVSKI, M. Jean-Michel LAGET, M. Yves LEVEQUE, Mme Marie-Christine MAGNANON, M. Jean-Paul MAZEL, M. Hervé MEDINA, Mme Marietta MIGNET, Mme Geneviève MORENAS-MORIN, M. Olivier PEVERELLI, M. Roland PEYRON, Mme Marie-Pierre PIALLAT (à partir de la délibération N°3), Mme Brigitte PUJUGUET, Mme Françoise QUENARDEL, M. Jean-Marie ROUSSIN, Mme Christelle RUYSSCHAERT, M. Olivier SALIN, Mme Fabienne SIMIAN, Mme Pascale TOLFO.

Avaient donné leurs pouvoirs :

M. Patrick ADRIEN (pouvoir à M. Jean-Marie ROUSSIN), M. Joseph AIESI (Pouvoir à Mme Nelly BODARD), Mme Véronique ALLIEZ (pouvoir à Mme Marie FERNANDEZ), M. Yves BOYER (pouvoir à Monsieur Olivier PEVERELLI), M. Jean-Michel CATELINOIS (pouvoir à M. Hervé MEDINA), M. Thierry DAYRE (pouvoir à M. Pierre COMBES), Mme Christel FALCONE (pouvoir à M. Daniel BUONOMO), M. Maryannick GARIN (pouvoir à Mme Christine FOROT), Christophe MATHON (pour voir à Mme Françoise GONNET-TARBARDEL), M. Karim OUMEDDOUR (pouvoir à Mme Marie-Christine MAGNANON), M. Anthony ZILIO (pouvoir à M. Julien CORNILLET).

Étaient excusés :

M. Bruno ALMORIC, Mme Valérie ARNAVON, M. Jean-Michel AVIAS, M. Didier BESNIER, M. Eric CAROU, Mme Rachel COTTA, M. Yves COURBIS, Mme Laurence DESFONDS, M. Jean-Frédéric FABERT, Mme Marielle FIGUET, M. Alain GALLU, M. Juan GARCIA, M. Jean-Pierre LAMBERTIN, M. François LAPLANCHE-SERVIGNE, Mme Martine MATTEI, M. Christian PEYRON, Mme Katy RICARD, M. Benoît SANCHEZ, M. Daniel VEILLY.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Julien CORNILLET, Président du Syndicat.

Élection d'un vice-président

Sous la présidence de M. Julien CORNILLET Président, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection d'un vice-président, membre du Bureau syndical, en remplacement de M. Jean-Noël Arrigoni, représentant de la Communauté de Communes Enclave des Papes-Pays de Grignan. Le Président a indiqué que le nombre de vice-présidents figure dans les statuts du syndicat annexé à l'arrêté inter-préfectoral de création du syndicat. A l'unanimité de ses membres présents, le comité syndical a fixé à 12 le nombre des vice-présidents du comité syndical. Ils sont membres du Bureau syndical.

Monsieur le Président demande s'il y a un candidat. Monsieur Jean-Marie ROUSSIN fait part de sa candidature. Il n'y a pas d'autre candidat.

3.1. Élection du vice-président**3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a) Nombre de votants 45
 b) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 c) Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 2
 d) Nombre de suffrages exprimés 43

Majorité absolue 22

NOM ET PRÉNOM DES ELUS AYANT OBTENU DES SUFFRAGES (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Marie ROUSSIN	43	Quarante trois

3.1.2. Proclamation de l'élection d'un vice-président

M. Jean-Marie ROUSSIN a été proclamé vice-président et a été immédiatement installé.

Le présent procès-verbal d'élection, dressé et clos, le 07 juin 2020 à 19h35, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président, le secrétaire de séance et les assesseurs.

Monsieur Julien CORNILLET,
Le Président,



Monsieur Laurent CHAUVEAU
Le Secrétaire de séance,



Les assesseurs,

Madame MAGNANON,



Monsieur PEVERELLI,



Madame SIMIAN,

